

RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N° 775 - MAI 2026

COMPRENDRE

CLIMAT : L'URGENCE DE S'ADAPTER

TRANSMETTRE

LES « PETITES MAINS »
DU CONTRÔLE
MIGRATOIRE

EXPLORER

ALLOCATAIRES
DU RSA : DERRIÈRE
L'ÉTIQUETTE



Secours
Catholique
Caritas France



06



31



14



06

RÉ- SOLUTIONS

Supplément au trimestriel *Messages du Secours Catholique-Caritas France* : 106, rue du Bac – 75341 Paris CEDEX 07
Tél. : 01 45 49 73 00 • Fax : 01 45 49 94 50

Président et directeur de la publication :
Didier Duriez

Directrice de la communication :
Agnès Dutour

Rédacteurs en chef :
Emmanuel Maistre (7576)
Clarisse Briot (7339)

Rédacteurs :
Djamila Ould Khettab
Benjamin Sèze
Cécile Leclerc-Laurent
Aurore Chaillou
Clémentine Méténier

Rédacteur-graphiste :
Guillaume Seyral (7414)

Rédactrice photo :
Elodie Perriot (7583)

Correction :
Catherine Hervoüet des Forges

Imprimerie : Imaye Graphic © Messages du Secours Catholique – Caritas France, reproduction des textes, des photos et des dessins interdite, sauf accord de la rédaction. Le présent numéro a été tiré à 38 413 exemplaires.

ISSN : 3098-5609

Dépôt légal : n° 12 2579

Numéro de commission paritaire :
1127 H 82430 / Édité par le Secours Catholique – Caritas France.

Photo de couverture :
RIJASOLO / SCCF



Ce produit est imprimé par une usine certifiée ISO 14001 dans le respect des règles environnementales.

04 RÉAGIR

SNANC : un premier pas insuffisant

06 INNOVER

Une approche globale pour en finir avec les bidonvilles

11 TRANSMETTRE

Les « petites mains » du contrôle migratoire

14 COMPRENDRE

14 **Enquête.** Climat : l'urgence de s'adapter

22 **L'entretien.** Jean-François Soussana : « L'adaptation au changement climatique doit être mieux intégrée dans les politiques territoriales. »

26 **Ici et là-bas.** France : l'importance d'être à l'écoute des sinistrés

27 **Des outils pour comprendre**

31 EXPLORER

Allocataires du Rsa : derrière l'étiquette

38 POINT DE VUE

« Georges et Léa, puis georges seul » par Steven Wassenaar

39 LE REGARD DE BESSE ET ÉRIC LA BLANCHE

Chasseur de Rsa



ÉLODIE PERRIOT / SCSF

ÉDITORIAL

POUR DES SOCIÉTÉS SOLIDAIRES ET RÉILIENTES!

ÉMILIE JOHANN, RESPONSABLE DU PLAIDOYER INTERNATIONAL - DIRECTION ACTION ET PLAIDOYER INTERNATIONAUX

“

IL EST PRIMORDIAL D'IMPLIQUER LES POPULATIONS DANS LES POLITIQUES LOCALES D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

”

Le 17 février dernier, alors que les tempêtes Nils et Pedro se succédaient sur l'Hexagone, le Secours Catholique lançait, depuis l'Académie du climat à Paris, son rapport « La crise climatique vue par les personnes qui la vivent – Témoignages et recommandations pour une adaptation juste ». Au moment où nous achevions un travail de deux ans de recherche, l'actualité nous rappelait l'importance d'interpeller les décideurs et l'urgence à agir. Paule, témoin des dernières inondations en Ille-et-Vilaine, voyait à nouveau avec inquiétude l'eau monter autour de son domicile; Marie-France, venue témoigner lors de notre table ronde, nous disait comment, des années après l'inondation qui a rendu son logement inhabitable, elle peinait à trouver un relogement durable; Pamela était venue de Guyane dire comment inondations et sécheresses rythmaient désormais le quotidien des habitants de Camopi. L'expérience des personnes touchées par les impacts du changement climatique, en métropole, en Outre-mer comme en Tunisie, au Brésil et à Madagascar, constitue la boussole de notre engagement sur le climat. Alertés par nos partenaires internationaux et nos équipes locales en France sur les réalités vécues par les plus vulnérables, il nous est apparu nécessaire de mieux comprendre les liens existant entre les changements climatiques et les différentes facettes de la précarité.

Nous avons recueilli la parole des personnes ayant vécu sécheresses, inondations, cyclones, tempêtes, incendies ou encore retrait du trait de côte. Plus de 150 récits de vie ont ainsi constitué la base de notre analyse. Celle-ci est claire: en Amazonie brésilienne comme dans le Var ou à la Réunion, nous ne sommes pas suffisamment préparés aux aléas climatiques, et les politiques existantes peinent à protéger les plus vulnérables. Or non seulement ceux-ci sont les premiers impactés, mais encore ces aléas créent de nouvelles vulnérabilités lorsque les revenus baissent ou s'arrêtent, et que les dépenses de réparation, de relogement ou de santé augmentent. Dans cette situation, toutes les dimensions de la vie sont touchées: logement, travail, éducation, vie sociale, santé mentale...

Pour autant, des solutions existent pour limiter les impacts et protéger les populations: bien sûr, il faut tout d'abord redoubler d'efforts pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Mais au Secours Catholique, nous pensons aussi qu'il est primordial d'impliquer les populations dans les politiques locales d'adaptation pour développer des mécanismes plus protecteurs et mieux adaptés aux besoins des personnes, et ainsi construire des sociétés à la fois solidaires et résilientes. ■

SNANC : UN PREMIER PAS INSUFFISANT

Mi-février, le gouvernement publiait sa Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (Snanc), avec pour objectif annoncé de « permettre à tous les Français d'accéder à une alimentation plus saine, plus durable et plus locale ». Une avancée politique qui reste limitée.

PAR **BENJAMIN SÈZE**

+ Vers une action publique cohérente

L'accès à une alimentation saine, durable et choisie pour toutes et tous, et rémunératrice pour les producteurs est un sujet transverse qui concerne aussi bien le ministère de la Santé que celui de l'Agriculture ou des Solidarités... Or il n'y avait jusqu'à présent pas de pilotage global et cohérent de l'action publique dans ce domaine. La Snanc prévoit une gouvernance transverse pour faire en sorte que toutes les politiques (sociale, sanitaire, agricole, écologique) aillent dans le même sens.

+ La tarification sociale

La tarification sociale dans la restauration scolaire et étudiante est maintenue. Le soutien de l'État aux collectivités éligibles pour proposer des bas tarifs aux

familles en précarité devrait être pérennisé. En revanche, l'extension de ce dispositif à de nouveaux territoires reste gelée, alors que la tarification sociale dans les cantines est aujourd'hui un levier essentiel pour lutter contre la précarité alimentaire des 1 240 000 enfants pauvres, âgés de 3 à 10 ans, recensés par l'Insee en 2024.

+ Le financement des PAT

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) devraient continuer à être financés. Aujourd'hui ce sont majoritairement des collectivités locales qui vont, avec la contribution financière de l'État, mener des projets sur les territoires pour améliorer l'accès à l'alimentation des personnes. Or chaque année, le financement des PAT par l'État est remis en question. Sa pérennisation prévue par la Snanc est donc un soulagement.

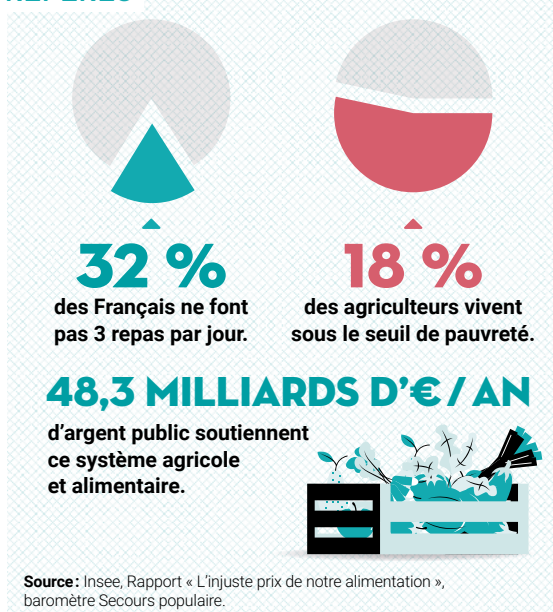
- Une avancée limitée

La question des revenus nécessaires pour permettre aux ménages en situation d'insécurité alimentaire (16 % de la population) d'accéder à une alimentation choisie et de qualité n'est pas abordée. De plus, la plupart des mesures, notamment celles concernant la régulation de la publicité et du marketing de la grande distribution, ne sont qu'incitatives. Or jusqu'à présent, miser sur l'autorégulation des entreprises s'est révélé inefficace.

- Des politiques contradictoires

Tandis que l'accès à une alimentation saine et durable implique la massification de la transition agroécologique et l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs, le gouvernement dévoilait, concomitamment à la publication de la Snanc, son projet de loi d'urgence agricole qui promet une agriculture toujours plus intensive et destructrice du vivant. ■

REPÈRES





NOTRE ALTERNATIVE

PAR **CAMILLE PÉRIGAUD**, CHARGÉE DE PLAIDOYER ACCÈS DIGNE À UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ

GARANTIR UN DROIT À L'ALIMENTATION

Dans notre rapport « L'injuste prix de notre alimentation » que nous avons co-publié en 2024, nous révélions que les maux sociaux, sanitaires et environnementaux causés par le système agroalimentaire actuel coûtent, chaque année, au moins 19 milliards d'euros à la France. Or 48,3 milliards d'euros d'argent public sont dépensés annuellement pour soutenir ce système. Une telle somme présente une réelle opportunité pour remettre en ordre le système alimentaire dans le sens d'un accès de toutes et tous à une alimentation durable et de qualité, rémunératrice pour ceux qui la produisent. Pour cela, il est aujourd'hui

essentiel de faire converger les politiques publiques existantes avec l'adoption d'une loi-cadre en faveur du droit à l'alimentation en France.

“
L'ACTION PUBLIQUE DOIT ASSURER L'ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE ET PHYSIQUE D'UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ.
”

Ce droit ne peut être garanti que par une action publique transversale et cohérente, qui assurerait à la fois l'accessibilité économique d'une alimentation durable et de qualité

en renforçant et généralisant les soutiens financiers aux ménages, et son accessibilité physique, particulièrement dans les zones rurales et urbaines où l'offre est défaillante. Pour cela, il est d'une part nécessaire d'assurer la pérennisation du fonds « Mieux manger pour tous » au-delà de 2027. Et, d'autre part, essentiel de soutenir les collectivités territoriales dans la proposition d'une tarification sociale dans leurs cantines et l'aide à l'installation ou au maintien de commerces (magasins de proximité, marchés, Amap et paniers solidaires), et d'orienter les politiques d'aménagement pour lutter contre les déserts alimentaires. ■

MOBILISATION

ALIMENTATION : LE SECOURS CATHOLIQUE DEMANDE DES MESURES POLITIQUES

Depuis la parution du rapport « L'injuste prix de notre alimentation¹ », co-publié en 2024, le Secours Catholique poursuit son travail de plaidoyer contre les inégalités d'accès à l'alimentation. Il a ainsi largement contribué à l'« Avis pour le droit à une alimentation saine, durable et choisie », rendu au mois de mars par la Commission nationale consultative des droits de l'homme

(CNCDH)², dans lequel celle-ci demande aux pouvoirs publics de reconnaître un « droit à l'alimentation » à valeur constitutionnelle, régi par une loi-cadre. De même, l'association est à l'initiative, avec Foodwatch et Familles rurales, d'une campagne menée actuellement par une coalition de près de 40 organisations, qui vise à réclamer au Premier ministre une loi d'urgence afin d'assurer la trans-

parence des prix et l'encadrement des marges pour garantir 100 produits sains vendus à prix coûtant dans l'ensemble des grandes surfaces.³ ■ Benjamin Sèze

1 Fédération française des diabétiques, Réseau Civam, Secours Catholique et Solidarité paysans, « L'injuste prix de notre alimentation. Quel coût pour la société et la planète ? », septembre 2024.
2 CNCDH ; « Avis pour le droit à une alimentation saine, durable et choisie », cncdh.fr, 23 mars 2026.
3 "Lettre ouverte : 100 aliments sains à prix coûtant !" www.secours-catholique.org, 30 mars 2026.



CHRISTOPHE HARGOUES ASSOCIÉ

UNE APPROCHE GLOBALE POUR EN FINIR AVEC LES BIDONVILLES

PAR **AURORE CHAILLOU**

Dans la Métropole de Montpellier, institutions publiques, associations, dont le Secours Catholique, et acteurs sociaux mènent des expérimentations communes pour faire disparaître les bidonvilles. En croisant les expertises, ils veulent permettre aux habitants de ces lieux de vie informels de trouver un logement, un travail et de scolariser leurs enfants. Autrement dit, d'accéder à de meilleures conditions de vie.

▲ Dans le bidonville du secteur Zénith 1, à Montpellier, les habitants participent à la construction de blocs sanitaires, coordonnée par la Cimade et l'association Quatorze, afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Depuis le seuil de sa maison construite en matériaux de récupération, Robert observe la structure en bois qui abritera bientôt douches et toilettes pour les habitants de Zénith 1. À terme, ce bidonville en périphérie de Montpellier doit être démantelé. Mais pour l'instant, des travaux pour sécuriser l'arrivée de l'électricité sont en cours. Robert, qui vit là depuis quinze ans,

s'en réjouit : « Aujourd'hui, on ne peut pas faire tourner la lave-linge et cuisiner en même temps. L'électricité saute tout le temps. La nuit, le chauffage saute quatre à cinq fois. » Ce chantier entrepris avec l'aval de la mairie et de la préfecture vise à améliorer les conditions d'existence des habitants. Il traduit un changement radical dans la manière d'appréhender les lieux de vie informels en France métropolitaine.

Jusqu'en 2018, les bidonvilles étaient systématiquement détruits et leurs habitants évacués sans solution. La circulaire du 5 août 2010, annulée ensuite, visait même « en priorité ceux des Roms ». Dans les faits, après une expulsion, les hommes, femmes et enfants délogés se réinstallent plus loin. Les expulsions qui »



LES BESOINS IDENTIFIÉS

511

personnes vivent en bidonville au sein de Montpellier Méditerranée Métropole en 2025, contre près de 800 en 2020*.

13

bidonvilles identifiés dans la Métropole.

10 ans

pour résorber les bidonvilles du territoire : c'est l'objectif fixé par les signataires de la convention.

L'IDÉE



Proposer un accompagnement global aux personnes vivant en bidonville ou en squat pour leur **permettre de s'insérer durablement dans la société** et éviter ainsi la formation de nouveaux lieux de vie informels.

AVEC QUI ?



- ▶ Des personnes vivant en bidonville et en squat.
- ▶ Des associations et des acteurs du social, des professionnels de l'insertion.
- ▶ La Fondation pour le logement des défavorisés.
- ▶ L'État, Montpellier Méditerranée Métropole, la ville de Montpellier, la préfecture, la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités.



LES OBJECTIFS

Résorber durablement les bidonvilles d'un territoire.

Permettre à des femmes, des hommes, des enfants, d'accéder au droit commun.

Permettre aux habitants des lieux de vie informels de s'insérer durablement.

Scolariser de manière pérenne des enfants vivant dans la précarité.

Capitaliser le retour des expériences menées pour les reproduire ailleurs.



LES LEVIERS DE RÉUSSITE

- ✓ Une volonté politique, au niveau local et national, de mettre en œuvre une stratégie pluri-acteurs.
- ✓ Un accompagnement pluridisciplinaire, avec des travailleurs sociaux, des architectes, des élus, les services de la ville, du département et les associations de terrain.
- ✓ Des financements spécifiques pour soutenir cette stratégie.
- ✓ Du temps pour accompagner les habitants vers des solutions pensées avec eux.
- ✓ Une qualité d'écoute et un partage en confiance des informations entre les parties prenantes.
- ✓ La capacité de faire des concessions de part et d'autre sans perdre de vue l'objectif commun.

*Source : préfecture de l'Hérault

» engendrent souvent perte de papiers, déscolarisation, éloignement du travail, ne font que rendre leur situation plus précaire encore. « À force, on a vu qu'on ne faisait que déplacer le problème », explique Manuel Demougeot, directeur de la mission Résorption des bidonvilles de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement de 2015 à 2025¹. Depuis l'instruction aux préfetures du 25 janvier 2018, l'État encourage à résorber les bidonvilles en associant tous les acteurs d'un territoire: associations, collectivités territoriales, personnes concernées. « On travaille désormais en vue de l'insertion des populations, poursuit Manuel Demougeot, avec une approche globale qui traite du logement, de l'insertion sociale, professionnelle, de la protection de l'enfance, de la santé, etc. »

À Montpellier, des associations dont Area, la Fondation Abbé-Pierre², Médecins du monde et le Secours

Catholique se sont emparées de cette instruction. À partir de 2020, elles ont mis en commun leurs compétences pour agir de manière concertée. Sylvie Chamvoux, directrice de la Fondation pour le logement des défavorisés en Occitanie,



ON TRAVAILLE DÉSORMAIS EN VUE DE L'INSERTION DES POPULATIONS AVEC UNE APPROCHE GLOBALE.

se souvient: « À l'époque, il y avait plus de 800 personnes dans les bidonvilles de la Métropole. On s'est demandé si on pouvait les résorber en un mandat municipal et combien cela coûterait. »

Les organisations se tournent vers l'association Quatorze, pour son expertise en architecture sociale et solidaire. Ensemble, elles rédigent une feuille de route.

Cinq ans de réflexion, des dizaines de réunions et des compromis de part et d'autre ont abouti en mai dernier à la signature par l'État, la ville de Montpellier, la Métropole Montpellier Méditerranée et la Fondation pour le logement d'une convention prenant acte d'une stratégie commune. Les signataires cofinancent la stratégie, qui bénéficie également de subsides européens. Un binôme (une personne de Quatorze et une salariée de la ville) coordonne l'ensemble des acteurs.

Un habitat intercalaire

Montpellier et sa périphérie comptent treize sites à « résorber ». Parmi eux, le bidonville de la « Jasse de Maurin », en zone inondable, est déclaré prioritaire début 2025. Ses habitants sont recensés et bénéficient d'un accompagnement renforcé vers le logement. Mais le marché locatif local est extrêmement tendu et les dispositifs d'hébergement saturés. Des associations, dont le Secours Catholique, ont mis en place des dispositifs d'« habitat intercalaire »: « L'idée est de loger les gens dans des bâtiments vides rachetés pour de gros travaux, en attendant que le premier coup de pelle arrive », résume Mourad Dahbi, travailleur social à la Croix-Rouge. Depuis la fermeture de la Jasse de Maurin fin août, huit ménages ont ainsi été relogés dans une ancienne auberge de jeunesse, inoccupée depuis 2020.

Il a fallu s'adapter à l'existant. Les architectes de Quatorze ont aménagé les lieux avec des matériaux de récupération. Anita, 40 ans, vit avec ses fils de 14 et 16 ans dans un appartement du premier étage. « Ici, on a du chauffage », se réjouit le fils cadet. « Et j'ai ma chambre, mon espace personnel. » Anita désigne le plafond: « il y a de la lumière! On peut



AMÉLIE CORPET, ANIMATRICE NATIONALE « GRANDES EXCLUSIONS ET ERRANCE » AU SECOURS CATHOLIQUE

DU BIDONVILLE AU LOGEMENT

« Personne ne décide d'habiter en bidonville, mais trouver un logement peut s'avérer complexe. Pour certaines personnes expulsées d'un bidonville, un hôtel social peut être mortifère. Il est souvent loin de l'école des enfants, les biffins ont besoin d'espace pour leurs matériaux et que vont devenir le frigo, la gazinière ou le canapé récupérés au cours des années? Quand vous quittez un bidonville, vous avez besoin d'un vrai logement, pas d'un hébergement temporaire. Il n'y a pas de solution unique, mais l'idéal est de passer directement du bidonville au logement. Pour des raisons foncières, on ne peut pas toujours éviter des solutions transitoires, mais elles ne doivent pas être obligatoires, ni dégrader les conditions de vie des personnes concernées. Pour cela, les habitants des bidonvilles doivent être associés à la réflexion. » ■



CHRISTOPHE HARGOUËS / SCDF

▲ **Adrian, le conjoint d'Éva, dans leur chambre aménagée dans l'ancienne auberge de jeunesse.**

laver les vêtements. Tout est propre, pas de rats », commente-t-elle dans un mélange d'anglais et de français. Veuve, elle doit subvenir aux besoins de la famille. Elle aimerait un vrai travail, « *ne plus aller aux poubelles pour vendre ça ou ça* », dit-elle en tirant sur un pan de son manteau. Leur voisin, Adrian, 52 ans, est fier de son appartement. Des tapis ornent les couloirs et les canapés. Sa femme a accroché aux murs des tableaux

trouvés ici et là. Lui aussi veut travailler. « *C'est obligé, sinon c'est pas possible de manger.* »

Des travailleurs sociaux de la Croix-Rouge, comme Mourad Dahbi, accompagnent les habitants de l'« auberge » dans leurs démarches: ouverture de droits, scolarité, insertion professionnelle, santé... L'association Quatorze tient une permanence hebdomadaire pour les aider à aménager leur logement et créer du lien. Les ménages versent une participation mensuelle de 75 euros maximum en fonction de leurs revenus.

Mais ce n'est que temporaire. Il est

prévu que dans deux ans, Soliko, la foncière créée par la Fondation pour le logement, entreprenne des travaux dans le bâtiment pour y créer des logements très sociaux. Anita, Adrian et leurs voisins doivent, d'ici là, trouver un autre lieu de vie. Pour Mourad Dahbi, se projeter si loin est prématuré. Une partie des habitants vit encore de la récupération ou de la mendicité, et n'est pas en mesure de payer un loyer. L'auberge offre un répit pour envisager la suite.

Temporalités divergentes

Sur le bidonville de Zénith 1, les aménagements entrepris assurent aux habitants quelques années de stabilité. Robert et son voisin Ilie s'en réjouissent: eux vivent de la ferraille, ont besoin d'espace pour leurs matériaux. Ils ont construit un atelier et une fosse de garage. « *Même les voitures des Tsiganes tombent en panne!* » s'esclaffe Ilie. Leur projet: rester là, le plus longtemps possible. La ville et l'État se sont engagés à résorber tous les bidonvilles d'ici dix ans. Ce décalage entre la temporalité des habitants et celle des acteurs publics est une des limites de ce travail conjoint. La fragilisation du secteur associatif, dont les dotations baissent, en est une autre. Pour pérenniser ce mode d'action collective, des associations impliquées dans la résorption des bidonvilles ont développé, avec le Centre national de la fonction publique territoriale, un parcours de formation « Territoires zéro bidonville ». Afin de montrer d'autres manières d'agir, dans un contexte de repli sur soi et de rejet de l'autre. ■

1. Entretien réalisé le 27 février 2025.

2. Devenue début 2025 la Fondation pour le logement des défavorisés ou Fondation pour le logement.

ILS Y PENSENT AUSSI PAR AUREORE CHAILLOU



CHRISTOPHE MARCOULES / A.S.P.F.

ANGERS

RÉALISER UN DIAGNOSTIC SOCIAL

À Angers, la population des bidonvilles oscille entre 450 et 630 habitants. Un diagnostic social a permis de comprendre qu'une partie d'entre eux sont des saisonniers. Autrefois, les agriculteurs leur proposaient des logements. Ce n'est plus possible, en raison des normes de sécurité. Un consortium d'acteurs locaux travaille à l'amélioration des conditions de vie en bidonville. « On a installé l'eau sur tous les sites », assure Marie Chambolle, directrice générale adjointe au sein d'Angers Loire Métropole. Cela favorise la scolarisation des enfants qui, désormais, peuvent se laver avant d'aller à l'école. ■

+ Plus d'infos sur : angersloiremetropole.fr

NANTES

GARANTIR L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

Nantes accueille plus de 66 bidonvilles, dans lesquels vivent plus de 3 400 personnes. Certaines sont des saisonniers, dans la viticulture ou le maraîchage. La métropole, la préfecture et le conseil départemental travaillent avec des associations pour améliorer leurs conditions de vie. Aujourd'hui, une cinquantaine de bidonvilles sont raccordés à l'eau potable. L'objectif : que tous le soient d'ici 2028. Le droit à l'accès à l'eau potable a été intégré dans le Code de la santé publique français en 2022. ■

STRASBOURG

RELOGER EN MOBIL-HOMES

À Strasbourg, après le démantèlement du bidonville de Cronembourg en juin 2024, une trentaine de personnes ont été installées dans des mobil-homes et des caravanes sur un espace temporaire d'insertion. Une laverie, des sanitaires, des éviers ont été installés dans les espaces communs. Le terrain appartient à la ville. L'association Carilogis, le pôle insertion de Caritas Alsace, se charge de l'accompagnement social des habitants. Trouver un emploi est une étape indispensable pour accéder à un logement social. ■

RETOUR SUR...

UNE PERMANENCE POUR FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI

Créée en 2022, l'équipe "Trouve ta place" du Secours Catholique d'Aix-les-Bains (Savoie) accompagne vers l'emploi une soixantaine de personnes chaque année, de tous âges, français ou étrangers en droit de travailler. Composée de bénévoles aux profils professionnels complémentaires (ingénieur, entrepreneur, médecin du travail, responsable dans le domaine de l'insertion professionnelle),

l'équipe propose une aide au CV, active ses réseaux pour décrocher stages ou emplois, ou encore accompagne à des rendez-vous chez France Travail ou en agence d'intérim. « "Trouve ta place" est un lieu sans jugement et les bénévoles font preuve d'empathie », témoigne Maryse, âgée d'une quarantaine d'années. Longtemps employée dans l'industrie, elle a été accompagnée dans sa reconversion professionnelle. « Les bénévoles

m'ont soutenue moralement, explique-t-elle, ils m'ont aidée à trouver des stages et préparée à mon examen final en simulant des entretiens. Aujourd'hui, je suis diplômée et j'occupe un CDD de conseillère d'insertion. » Passé lui aussi par "Trouve ta place", Sabawoon, 26 ans, réfugié afghan, a obtenu un CDI dans un supermarché. ■ **C.B.**

Reportage : www.secours-catholique.org/m-informer/en-action/emploi-aix-les-bains-aide-trouver-sa-place

LES « PETITES MAINS » DU CONTRÔLE MIGRATOIRE

C'est une enquête ethnographique rare. Dans *Comme on les enferme. Dans les centres de rétention, de Paris à Lampedusa* (éd. La Découverte, 2026), la sociologue Louise Tassin raconte ses mois d'immersion dans les CRA, ces lieux d'enfermement des personnes étrangères, en France, en Grèce et en Italie. Une recherche qui s'attache à un angle mort des politiques de lutte contre l'immigration irrégulière et met en lumière la sous-traitance du contrôle migratoire.



PAR CLÉMENTINE MÉTÉNIER

Il fallait s'armer de patience car l'attente serait longue. Obtenir les autorisations pour s'introduire dans le monde opaque des Centres de rétention administrative (CRA), ces lieux d'enfermement destinés aux étrangers en situation irrégulière, a demandé plusieurs années à Louise Tassin. La sociologue – post-doctorante au Centre européen de sociologie et de science politique (Paris 1/ CNRS) et membre du réseau Migreurop – ne s'est pas découragée et signe une enquête immersive, issue de sa thèse, sur ces lieux de privation de liberté peu documentés. Créés en 1981, à l'origine pour des durées très limitées, les CRA peuvent aujourd'hui retenir des personnes étrangères jusqu'à 90 jours. On en compte 25 en France, où « *chaque année, en moyenne, 45 à 50 000 personnes sont enfermées* », dans des conditions « *critiquées unanimement par des acteurs associatifs ou le Défenseur des droits* », écrit la chercheuse. L'arrestation, un matin d'hiver, d'une centaine de résidents d'un foyer de travailleurs immigrés à Paris, à laquelle elle assiste alors qu'elle est en master de sociologie, est l'élément déclencheur de son travail de recherche. Ces personnes sans papiers comparaissent le jour même devant le tribunal administratif face à deux juges différents. Le premier magistrat constate un problème de procédure et libère tout le monde. Le second, lui, considère que tout a été fait dans les règles et délivre systématiquement aux personnes présentées devant lui une obligation de quitter le territoire français (OQTF). « *J'ai ressenti un énorme sentiment d'injustice quand ces*

personnes ont été placées en centre de rétention (le temps d'organiser leur reconduite à la frontière) », se souvient Louise Tassin. Pour la première fois, l'apprentie sociologue se trouve confrontée « *à cette réalité rugueuse du droit des étrangers* » et « *aux formes arbitraires de traitement de ces populations* ». Après deux mémoires – l'un sur l'action bénévole auprès des étrangers, l'autre sur les collectifs autonomes de sans-papiers –, l'idée d'une thèse sur les CRA émerge : « *J'ai eu envie de passer de l'autre côté du guichet et des barreaux, et d'aller regarder le quotidien des gens qui travaillent dans ces centres* », explique-t-elle. Avec cette interrogation comme fil rouge : pourquoi, alors que la lutte contre l'immigration irrégulière occupe une place centrale sur la scène politique et médiatique, les centres de rétention qui en sont le pilier sont-ils encore aussi peu connus et aussi peu documentés ? Pour intégrer à son analyse la dimension européenne du contrôle

migratoire, Louise Tassin élargit ses recherches aux centres de rétention de Lampedusa (Italie) et de Lesbos (Grèce). Depuis les années 2000, les deux îles sont en effet devenues l'emblème des politiques de rétention de migrants dits « clandestins » sur le territoire européen. En France, elle fait une demande pour entrer dans l'un des plus grands CRA qu'elle présentera, dans son essai, sous le nom fictif de « Molnay » pour des raisons de confidentialité.

La doctorante finit par voir les portes s'ouvrir. Ce qui était loin d'être gagné. Installées dans des zones isolées ou invi-

“
J'AI EU ENVIE DE PASSER DE
L'AUTRE CÔTÉ DU GUICHET
ET DES BARREAUX, ET D'ALLER
REGARDER LE QUOTIDIEN DES
GENS QUI TRAVAILLENT DANS
CES CENTRES.
”

TRANSMETTRE



» sibles depuis l'extérieur, soigneusement préservées des « regards indiscrets » par les autorités, ces structures sont très difficiles d'accès pour les journalistes, chercheurs, acteurs associatifs... Louise n'a pu entrer à Molnay qu'en quatrième année de thèse, et a dû effectuer de nombreux allers-retours à Lampedusa et Lesbos avant d'obtenir l'autorisation de franchir les grilles des centres. Pendant quatre mois, la jeune femme se rend à Molnay chaque jour. Son statut d'étudiante en thèse lui permet d'entrer en contact avec tous les acteurs du centre : « Paradoxalement, j'ai bénéficié du côté très opaque des CRA où travaillent des gens à qui on ne donne jamais la parole. J'étais là pour les écouter donc les langues se sont déliées. » Agents de terrain dans les différents services, policiers, équipes médicales, agents de l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration)... En tout, la doctorante en sociologie réalise plus d'une centaine d'entretiens. Au fil de l'enquête, elle découvre que le fonctionnement de ces structures repose essentiellement sur des acteurs dont elle était loin d'imaginer le rôle central : les prestataires privés. Dans l'objectif de minimiser les dépenses, l'État délègue en effet la gestion des CRA à des firmes sous-traitantes. « La présence de ces salariés externalisés au cœur du CRA illustre un phénomène peu documenté : la délégation croissante du contrôle migratoire – hier confiée à des contractuels de l'administration pénitentiaire – à

“
DANS LES CRA, LES
TRAJECTOIRES SOCIALES
DES SALARIÉS FONT ÉCHO
À CELLES DES PERSONNES
RETENUES.
”

des acteurs non étatiques », observe-t-elle. Ces salariés ne sont « pas seulement dans les arrière-cuises ou en train de faire le ménage, mais gèrent aussi l'accueil, le réfectoire, les buanderies ». L'auteur découvre une main-d'œuvre paupérisée, constituée principalement de travailleurs et travailleuses immigrés, dont les trajectoires sociales font écho à celles des personnes retenues. Dans son livre, la sociologue cite le cas de Nora, arrivée d'Algérie, qui est restée un an et demi sans papiers. Après des années de « grosse galère », cette femme sans diplôme ni expérience a finalement trouvé un poste fixe à Molnay. Louise Tassin cite aussi l'exemple d'Alain, en attente de renouvellement de son titre de séjour, qui dit nerveusement à Louise qu'il pourrait bien passer de l'autre côté des bar-

reaux prochainement... Une « ironie cruelle » pour la chercheuse qui résume ainsi l'action de l'État : « Pour expulser des sans-papiers, [l'État] recourt à la main-d'œuvre corvéable que constituent les étrangers. »

Dans cette position précaire, les prestataires privés sont souvent « tiraillés entre le fait d'être employés par l'institution, et celui d'être très proches à la fois socialement et professionnellement des retenus », observe Louise Tassin. Au contact de leurs « presque semblables », ils doivent sans cesse trouver le juste milieu : « ni balance, ni complice », résume l'un des agents rencontrés. Car tous constatent au quotidien la « criminalisation des étrangers en situation irrégulière »

dans ces lieux où « les droits fondamentaux sont bafoués », comme le souligne un rapport publié en avril 2025 par les cinq associations qui œuvrent au sein des CRA, et où les conditions d'enfermement frôlent celles de l'incarcération, alors même que les personnes qui y sont retenues n'ont commis ni crime ni délit.

« Pour certains, c'est même pire que la prison car on ne connaît ni la durée ni l'issue de la rétention », précise la chercheuse. Parmi les salariés du CRA où elle s'est immergée, Bahija a particulièrement touché Louise Tassin. Cette Franco-Marocaine d'une quarantaine d'années, à Molnay depuis neuf ans, dénonce avec véhémence lors des entretiens le racisme, le sexisme, les violences des policiers à l'égard des retenus. Un témoignage rare et courageux. « Tandis que de nombreuses violences verbales et physiques scandent la vie quotidienne des CRA, les conditions de travail imposées par le régime de la sous-traitance contribuent à une forme de « silenciation » des prestataires privés. [...] Les agents d'accueil et de nettoyage ne sont pas en mesure de se mobiliser collectivement pour défendre les droits des retenus ou les leurs, lorsqu'ils sont bafoués », écrit Louise Tassin. La sociologue demande à l'un des responsables de Molnay ce qu'il faudrait faire pour éviter toutes les tensions qui

émaillent le quotidien des CRA (violences, émeutes, tentatives de suicide...). La réponse du fonctionnaire est pour le moins surprenante: « La solution, ce serait de supprimer les CRA et de régulariser tout le monde... », confie-t-il, avant de se reprendre: « Mais ça, ce n'est pas rationnel. » Ce n'est en tout cas pas dans les plans du gouvernement français qui prévoit d'atteindre 3 000 places en CRA d'ici 2027. Si Louise Tassin laisse au lecteur le soin de se faire sa propre idée, son livre dresse un constat sans appel. Tout en étant un dispositif coûteux, la rétention peine à remplir ses objectifs – moins de 40 % des personnes enfermées sont renvoyées, et la moitié d'entre elles le sont au sein de l'Union européenne. Pourtant, la durée de rétention ne cesse d'être prolongée et les centres de rétention de se multiplier. En bref, écrit-elle, « on enferme toujours plus, sans pour autant expulser davantage ». Cela suggère, selon la sociologue, que les CRA relèvent pour partie d'une « politique spectacle » guidée par des intérêts électoraux, qui permet aux gouvernements d'afficher leur supposée fermeté. Mais à quel prix ? Celui de « conséquences délétères » sur l'accès aux droits comme sur la santé mentale et physique de toutes celles et ceux qui y sont enfermés. ■



REGARD

AURÉLIE RADISSON RESPONSABLE ACCUEIL CHALEUREUX ET DROITS DES ÉTRANGERS AU SECOURS CATHOLIQUE

EN FINIR AVEC LES POSTURES IDÉOLOGIQUES

Les travers de la rétention administrative pointés ici concernent l'ensemble de la gestion migratoire en France : des politiques toujours plus dures envers les personnes étrangères sans résultats concrets ni bénéfiques. Ainsi en est-il de la régularisation. Le discours gouvernemental et politique est axé sur la nécessité d'une « immigration choisie » permettant de répondre au marché de l'emploi. Or, comme nous le constatons dans nos permanences où nombre de personnes rencontrées sont en situation irrégulière malgré un emploi, les

régularisations par le travail restent extrêmement limitées. C'est pourquoi le Secours Catholique prône une politique de régularisation large des personnes dont le pays a besoin, comme en Italie ou en Espagne, affranchie de l'exigence kafkaïenne de fournir les preuves d'occupation d'un emploi alors qu'on n'en a officiellement pas le droit.

De la même façon, l'intégration est devenue une exigence absolue avant même l'accès au titre de séjour. Or, encore récemment, l'État s'est désengagé de l'accompagnement des primo-arrivants dans

leur apprentissage de la langue. Nous appelons au retour des cours de français en présentiel et à la décorrélation du droit au séjour à la réussite des tests civiques et de langue.

Seuls des débats sereins mèneront à la construction collective de propositions pragmatiques et fidèles aux principes de notre République. Il est urgent de quitter les postures et idéologies qui sous-tendent aujourd'hui la politique migratoire, et d'avancer vers des politiques réalistes et profitables à tous. ■

COMPRENDRE



ENQUÊTE

CLIMAT : L'URGENCE DE S'ADAPTER

PAR DJAMILA OULD KHETTAB

Ils ne roulent pas en voiture, ne prennent pas l'avion et, pour certains, ne mangent même pas à leur faim. Pourtant, selon le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), 80 % des personnes pauvres dans le monde – soit près de 900 millions – sont surexposées aux effets des dérèglements climatiques auxquels elles ne contribuent quasiment pas. C'est aussi le constat dressé par le rapport « La crise climatique vue par les personnes qui la vivent » publié par le Secours Catholique au mois de février. Ces personnes voient leurs moyens de subsistance, leur lieu de vie et leur avenir menacés. De nombreux acteurs de la société civile, dont le Secours Catholique et ses partenaires, appellent à mettre fin à cette injustice. Ils agissent au niveau local pour permettre aux plus fragiles de s'adapter. Mais face aux enjeux socio-économiques, la réponse doit être globale. Comment aider les plus vulnérables ? Comment s'assurer que les fonds alloués à l'adaptation aux changements climatiques profitent vraiment à ceux qui en ont le plus besoin ?



RUIJASOLO / SDCF

▲ Aristide, un pêcheur de l'extrême sud de Madagascar, a pu acheter de nouveaux filets et relancer son activité en empruntant auprès de l'association villageoise d'épargne et de crédit, mise en place dans sa commune par SAF FJKM, une ONG partenaire du Secours Catholique.

Bernardin traverse rapidement ce qui reste de son champ. Les tiges de manioc, carbonisées, quasiment réduites à l'état de poussière, lui arrivent à peine aux genoux. Au sol, un tapis de branches mortes craque sous ses pas. La terre est sèche, fissurée par endroits. La saison des pluies aurait dû commencer il y a plusieurs semaines dans cette région de l'extrême sud de Madagascar. Dans le hameau d'Igotaka, les dernières pluies remontent à plus de huit mois, rappelle le cultivateur de 32 ans qui se prépare à une « nouvelle année blanche ». Jadis, il arrivait à faire pousser des patates douces, des arachides et du maïs, en plus du manioc. Une partie de la récolte servait à nourrir sa famille, le reste était vendu au marché. « C'était ma seule source d'argent », confie le maraîcher, père de trois enfants. « Avant, c'était difficile mais jamais à ce point. » Comme la plupart de ses voisins, il vit à crédit et se contente d'un seul repas par jour, composé de fruits principalement.

Dans le village voisin, Odile quitte le dispensaire le visage fermé. « *Que vont pouvoir manger les gens cette année et les années prochaines s'il n'est plus possible de cultiver ?* », se demande l'agent de santé communautaire. L'établissement où elle travaille a vu le nombre de nourrissons atteints de malnutrition aigüe doubler depuis cinq ans. « *Les conséquences sur leur développement physique, cognitif et mental sont désastreuses* », s'inquiète la professionnelle de santé. Ici, cinq personnes dont trois enfants sont mortes de faim il y a deux ans, précise-t-elle. Le nombre exact d'individus qui ont péri d'inanition dans cette région délaissée par le pouvoir central n'est pas connu. Mais la situation est jugée alarmante par le Programme alimentaire mondial (Pam) : plus d'un million et demi de personnes souffrent de problèmes d'alimentation. Selon l'agence onusienne, le sud de l'île, en proie à une sécheresse jamais vue depuis plusieurs décennies, fait face à la première famine liée aux dérèglements climatiques de l'Histoire.

Famine

Ailleurs en Afrique subsaharienne, mais aussi en Asie du Sud-Ouest, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire ne cesse de croître sous l'effet des changements climatiques, indique une récente étude du Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Sécheresses interminables, tempêtes de sable, cyclones... Les événements climatiques affectent grandement l'activité agricole. « *Depuis environ une vingtaine d'années, les précipitations sont de moins en moins régulières et prévisibles, et les phénomènes extrêmes de plus en plus intenses et fréquents* », observe Andry Rasamimanana, directeur de Ceffel, organisation paysanne et de formation agricole malgache. « *Ces dérèglements climatiques bouleversent le calendrier des cultures. Les agriculteurs ne savent plus quel est le bon moment pour semer.* » Ils doivent également lutter contre de nouveaux insectes, très destructeurs, qui prolifèrent à une vitesse vertigineuse sous l'effet de la chaleur et de l'humidité, poursuit l'ingénieur agronome, citant le cas de la chenille légionnaire qui dévore les épis de maïs. Résultat : les rendements agricoles

s'effondrent, les stocks disponibles s'épuisent, entraînant une flambée des prix des denrées alimentaires ainsi que des pénuries.

Outre l'insécurité alimentaire qu'il engendre, l'enchaînement de mauvaises années de récolte appauvrit des ménages déjà en très grandes difficultés. Dans les pays du Sud, où l'écrasante majorité de la population vit du travail de la terre et dépend donc des aléas climatiques, la situation est préoccupante. « *Des petits exploitants sont contraints de céder leur champ, devenu impraticable, et de se faire embaucher par des propriétaires terriens qui résistent à la crise économique et climatique* », relate le responsable de l'organisation paysanne. « *D'autres choisissent de partir en ville chercher du travail. Mais même en ville, ce n'est pas facile de s'en sortir* » (cf. encadré p. 17).

Les dérèglements climatiques font aussi basculer dans la grande pauvreté des personnes sur le fil. « *Plus nos ressources sont faibles, plus on est vulnérable aux changements climatiques* », résume Carola Klöck, professeur de relations internationales à Sciences Po Paris. « *Les personnes en précarité ont moins de moyens de se protéger et de se relever d'une catastrophe naturelle, du simple fait que ce sont elles qui vivent*



**PLUS NOS RESSOURCES
SONT FAIBLES, PLUS ON EST
VULNÉRABLE AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES.**



dans des logements précaires ou situés en zone inondable. » Diana, qui habite près de Sambava, dans le nord de Madagascar, raconte ainsi avoir tout perdu en l'espace de quelques heures. Sa maison faite de tôles, son potager, ses poules, ses réserves de riz... Les eaux ont tout englouti après le passage du cyclone Gamane qui a frappé la côte est de l'île en mars 2024. Les villageois avaient été informés de l'arrivée du cyclone, mais personne ne s'attendait à de tels dégâts. « *On n'avait jamais connu une inondation pareille* », assure l'agricultrice de 42 ans, qui »



ÉCLAIRAGE

RESTER OU PARTIR ?

« *lakaka.* » Dans la région d'Amboasary, à l'extrême sud de Madagascar, le nom du gisement de saphirs revient souvent dans les conversations. « *Ici, tout le monde a un membre de sa famille qui est parti quelques mois ou quelques années là-bas pour travailler* », relate Joely Lambo, chef du village de Berano Anja. La cause des départs est souvent la même : dans cette région agricole frappée par une sécheresse interminable, le travail de la terre est devenu quasi impossible. Les agriculteurs n'ont d'autre choix pour irriguer leurs champs que de faire appel à des porteurs d'eau ou de marcher plusieurs kilomètres pour puiser l'eau du fleuve Mandrare à l'aide de simples arrosoirs. À Berano Anja, la situation a poussé quatorze familles à s'installer de manière définitive à Fort-Dauphin, la plus grande ville du sud-est de l'île, précise le chef du village. Lui n'envisage pas de départ. « *Je ne peux pas abandonner la terre de mes ancêtres et nos sépultures. Ce serait risquer la malédiction.* »

Déplacés climatiques

À travers le monde, selon l'ONU, 250 millions de personnes ont été forcées au cours des dix dernières années de quitter leur lieu de vie en raison des changements climatiques. Il s'agit le plus souvent de familles rurales qui se déplacent à l'intérieur des frontières d'un pays. Une grande partie d'entre elles quittent leurs campagnes et échouent dans des quartiers informels en périphérie des villes, où les conditions d'hygiène et de vie sont déplorables. D'autres s'établissent dans des régions agricoles encore fertiles et, parfois, dans des zones protégées. Leur installation n'est pas toujours bien perçue, explique Tsé Rahajary, président de SAF FJKM, une ONG malgache, partenaire du Secours Catholique. « *Il y a des tensions concernant l'utilisation des terres et des ressources entre les déplacés et les populations locales. Il faut prévoir des politiques d'accueil. Les dirigeants ne s'emparent pas assez du sujet.* » ■

COMPRENDRE



PHOTO: RIJASOLO SECDF

▲ À Antalaha, à l'est de Madagascar, des habitants apprennent l'importance de curer un cours d'eau pour prévenir des risques d'inondation, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation co-organisée par SAF FJKM, une ONG partenaire du Secours Catholique.

» n'a pas fini de remettre en état sa maison. « Électroménager, mobilier, vêtements... Il me faut tout racheter », énumère Diana qui, comme la plupart de ses voisins, n'est pas assurée.

Résilience

Alors que les phénomènes extrêmes s'intensifient, la nécessité d'améliorer les systèmes de prévention, notamment dans des régions jusque-là peu touchées, n'en n'apparaît que plus urgente. « Beaucoup ne savent pas comment réagir en amont ou pendant une tempête. Certains refusent d'évacuer leur maison menacée par la montée des eaux ou les vents forts, par peur d'être volés ou parce qu'ils ne mesurent pas la gravité de la situation », explique Johary Robinson, chef de projet à SAF FJKM, ONG malgache d'aide au développement durable. L'association, soutenue par le Secours Catholique, organise des exercices de simulation pour aider les populations vulnérables à se préparer. « Développer une culture du risque

en sensibilisant le grand public aux risques qui existent sur leur territoire et aux gestes à adopter est essentiel, estime le chef de projet. En anticipant davantage, on peut réduire les dommages matériels et économiques et sauver des vies. »

Pour pouvoir continuer à cultiver leur terre, des communautés paysannes expérimentent avec l'appui d'acteurs du développement durable de nouvelles pratiques, qui reposent sur le modèle de l'agroécologie. Dans le sud de Madagascar, face au déficit de pluie, SAF FJKM encourage ainsi les cultivateurs à réintroduire des semences peu gourmandes en eau, comme le

sorgho. Dans le nord de l'île, une zone exposée aux risques cycloniques, l'ONG incite les agriculteurs à diversifier leurs productions en associant des végétaux au cycle long, comme les

“

EN ANTICIPANT DAVANTAGE, ON PEUT RÉDUIRE LES DOMMAGE.

”

arbres fruitiers, à des végétaux au cycle court, comme les tomates, qui offrent « un rendement particulièrement intéressant, puisqu'ils peuvent fournir plusieurs récoltes dans l'année », explique Elida Razafiarisao, cheffe de projet à SAF FJKM.

Une agriculture plus résiliente est possible, mais elle nécessite un certain nombre d'investissements. Or dans les pays pauvres, de nombreux agriculteurs n'ont pas les moyens de construire un mini-barrage, d'installer un récupérateur d'eau de pluie ou, tout simplement, d'acheter des semences ou des outils de maraîchage. « Faciliter l'accès à l'emprunt des paysans, qui ne présentent pas assez de garanties pour les banques, est primordial », considère Andry Rasamimanana, de Ceffel. « Les systèmes d'épargne et de crédit communautaires, bien implantés dans les pays subsahariens, sont une solution intéressante. » Le principe : un groupe de personnes mettent leur épargne en commun, les fonds sont utilisés pour fournir des microcrédits à un taux compétitif et les bénéfices cumulés sont redistribués entre les membres.

Financement à la traîne

Renforcer des ponts, construire des digues, déplacer la population de certaines villes côtières ou d'îles menacées par l'élévation du niveau des mers... À l'échelle d'un terri-



RILASOLOV/SECF

toire, voire d'un pays, les investissements pour faire face au réchauffement et aux variations climatiques sont colossaux. Mais les financements ne suivent pas. À l'issue de la COP 30, organisée en novembre 2025 au Brésil, les pays riches ont accepté de tripler le montant de l'aide à l'adaptation des pays en développement sans toutefois annoncer un nouvel objectif financier. En 2023, cette aide s'élevait à 26 milliards de dollars. Loin des 40 milliards de dollars par an promis lors >>>

▲ Odile, agent de santé communautaire dans le sud de Madagascar, remet un produit nutritionnel à un enfant souffrant de malnutrition.

FOCUS

LES PAYS PAUVRES PRIS EN ÉTAU ENTRE ENDETTEMENT ET ADAPTATION

Deux tiers de l'aide climatique aux pays en développement sont accordés sous la forme de prêts, souvent à des taux d'intérêt standards, indique une étude publiée par Oxfam en 2025. En France, les prêts représentent même 92 % des financements climatiques bilatéraux selon la même source. « Les États riches, historiquement les plus émetteurs, doivent augmenter leurs contributions pour l'adaptation des pays vulnérables et s'engager à mobiliser des fonds publics sous forme de dons, afin de ne pas générer plus de dette pour ces pays », déclare

Émilie Johann, responsable du plaidoyer international au Secours Catholique. Le risque est d'enfermer des pays pauvres dans une spirale d'endettement freinant leur développement, estime Michaël Goujon, professeur d'économie à l'université de Clermont Auvergne. « Les pays en défaut de paiement peuvent négocier un rééchelonnement ou un effacement partiel de leur dette. Mais la restructuration d'une dette est souvent accompagnée de conditions difficiles, comme la vente d'entreprises publiques ou un frein voire une réduction des dépenses sociales, précise-

t-il. Les États proches de la faillite peuvent aussi être davantage tentés d'exploiter leurs ressources naturelles et donc d'exacerber les crises environnementales. » Le besoin en dons publics est d'autant plus important que l'adaptation aux changements climatiques attire peu de capitaux privés. « Contrairement au domaine de l'atténuation du réchauffement climatique qui offre un retour sur investissement plus immédiat et certain, l'adaptation ne permet pas de tirer de bénéfices directs », souligne pour sa part Carola Klöck, enseignante à Sciences Po Paris. ■

COMPRENDRE

» de la signature du Pacte de Glasgow et, surtout, très largement en deçà des besoins, évalués par les Nations unies à 310 milliards de dollars par an. Pour atteindre cet objectif, « l'une des pistes les plus débattues dans les négociations internationales est d'élargir la liste des États soumis à une obligation de soutien aux pays pauvres aux puissances émergentes comme la Chine, l'Inde et les pays pétroliers du Golfe, explique Carola Klöck. Mais ceux-là n'ont aucun intérêt à changer le statu quo ». De nombreuses organisations de la société civile, dont le Secours Catholique et ses partenaires, appellent de leur côté les pays industrialisés à prendre « leurs responsabilités ». « C'est aux pays qui ont historiquement émis le plus de gaz à effet de serre et restent encore aujourd'hui les plus grands émetteurs, de soutenir les pays qui ont le moins contribué aux changements climatiques et qui sont aussi ceux qui ont le moins de ressources financières », affirme Daphné Chamard-Teirlinck, responsable Transition écologique juste au Secours Catholique. Alors que des coupes sévères dans l'aide publique au développement menacent d'abaisser le financement de l'adaptation aux changements climatiques, la salariée du Secours Catholique met en garde : « Si on n'investit pas dans l'adaptation aujourd'hui,

on sera confronté à des coûts de réparation plus élevés chaque année. Il faut donc voir cet effort budgétaire comme un investissement à long terme et aussi comme un moyen d'offrir de meilleures conditions de vie et de lutter contre la pauvreté. »

Encore faut-il que les fonds destinés à l'adaptation permettent vraiment aux plus vulnérables d'encaisser le choc climatique. « Il est très compliqué de tracer ces financements publics et de savoir quelle part réelle est utilisée dans la mise en œuvre d'actions d'adaptation », explique Pierre Beaucoral, doctorant au Centre d'études et de recherches en développement international (Cerdi). Par ailleurs, « des recherches tendent à montrer que les finance-

“
**SI ON N'INVESTIT PAS
DANS L'ADAPTATION
AUJOURD'HUI, ON SERA
CONFRONTÉ À DES COÛTS
DE RÉPARATION PLUS
ÉLEVÉS.**
”

ments assignés à l'adaptation sont sur-déclarés. Des projets de développement qui ne permettent pas l'adaptation aux changements climatiques sont pourtant affichés comme tels, poursuit-il. Les logiques des bailleurs ne sont pas toujours explicitées, chacun a sa propre vision de l'adaptation, ce qui explique l'écart entre ce qui est affiché et ce qui est fait en réalité ». Il arrive ainsi que des organismes qui n'agissent pas vraiment pour sortir les personnes pauvres de leur grande vulnérabilité face aux changements climatiques captent une partie de ces financements. C'est le cas à Madagascar, où des gérants de parcs nationaux ont plus facilement accès à ces aides que des organisations humanitaires, déplore Aina Rakotondrazaka, directeur de SAF FJKM. « Les communautés vulnérables ne sont pas toujours prises en considération, alors que ce sont elles qui devraient être les premières bénéficiaires. » Une bonne politique d'adaptation au réchauffement et aux variations climatiques peut-elle être menée sans les populations concernées ? « Si on veut trouver des solutions pérennes qui rendent les personnes autonomes et plus résilientes, il faut à la fois sortir d'une vision à court terme et associer les populations locales dans la réflexion et la mise en œuvre des projets »,

► **Florine sur les vestiges de son ancienne maison détruite par le cyclone Gamane, qui a touché l'est de Madagascar en mars 2024.**



RUBASOLO / SDCF / SDCF



RUIVASOLO/SCFP

préconise Andry Rasamimanana, à l'instar de nombreux acteurs de terrain. « *On doit être à leur écoute et partir de leurs questionnements.* »

Santé mentale

Ainsi, des besoins peu ou pas du tout couverts pourraient l'être. Dans une note adressée aux gouvernements en 2022, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) exhorte les États à inclure parmi les mesures qu'ils adoptent pour faire face à la crise climatique, l'aide en matière de santé mentale. « *J'entends encore les cris des bébés, les pleurs des gens. On aurait dit la fin du monde.* » Deux ans après le passage du cyclone Gamane sur la côte est de Madagascar, Florine ne peut oublier la nuit de cauchemar passée sur le toit de l'école, le seul bâtiment du village assez solide pour résister aux torrents d'eau. Le lendemain de la catastrophe, en voyant sa maison et son échoppe complètement anéanties, cette commerçante de 47 ans s'est effondrée. « *J'ai fait un malaise cardiaque. J'ai été hospitalisée une semaine, j'ai ensuite passé un mois chez mes parents pour me reposer. Le choc était trop dur* », relate-t-elle. Comme la plupart des personnes sinistrées, elle n'a pas eu de

suivi psychologique. À la moindre averse, l'angoisse ressurgit. « *Cette année, avec mes cinq enfants, on a déjà évacué deux fois notre maison par précaution. On vit dans un état de stress permanent, confie-t-elle. Ce n'est pas facile de trouver le courage de repartir de zéro quand on vit avec la peur que ça se reproduise.* » Émilie Johann, responsable du plaidoyer international au Secours Catholique, analyse cette situation : « *Devoir abandonner une profession, son logement ou son lieu de vie en raison d'un cyclone ou de la salinisation des sols qui rendent un espace incultivable ou inhabitable, entre autres, crée chez les personnes des traumatismes profonds. Il y a un besoin très fort parmi les personnes touchées de soutien dans le domaine de la santé mentale et ce, sur le long terme.* » L'association milite pour que les souffrances psychologiques engendrées par les changements climatiques soient reconnues comme une forme de perte non économique. Ainsi, « *les projets proposant un accompagnement psychosocial aux victimes de la crise climatique pourraient être éligibles au Fonds « pertes et dommages », qui vise à compenser les conséquences parfois irréversibles des phénomènes climatiques* ». ■

▲ Bernardin (et son fils) sur une parcelle de son champ fraîchement labourée où le cultivateur malgache s'essaie au compostage. « *Si la pluie tombe, je suis prêt à semer* ».

COMPRENDRE

L'ENTRETIEN

« L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DOIT ÊTRE MIEUX INTÉGRÉE DANS LES POLITIQUES TERRITORIALES. »

Comment mieux protéger les personnes et les territoires vulnérables, particulièrement touchés par les effets du dérèglement climatique ? Sommes-nous vraiment prêts à faire face aux conséquences du changement climatique ? Entretien avec Jean-François Soussana, président du Haut Conseil pour le climat.

PROPOS RECUEILLIS PAR **DJAMILA OULD KHETTAB**

Djamila Ould Khettab : À Madagascar, le directeur d'une organisation paysanne que j'ai interviewé a insisté : « *Les pays riches, qui sont historiquement responsables de la crise climatique, doivent davantage aider les plus vulnérables à s'adapter.* » Que lui répondez-vous ?

Jean-François Soussana : Lors de la COP30, à Belém, au Brésil, la France et d'autres pays européens se sont exprimés en faveur d'une sortie des énergies fossiles, mais n'ont finalement pas consenti d'efforts additionnels en matière d'aide à l'adaptation alors que c'était une demande très forte des pays à faible revenu.

Les coûts de l'adaptation au changement climatique pour des pays à faible revenu sont estimés à plus de 300 milliards de dollars. C'est environ 12 fois le niveau actuel des financements publics internationaux pour l'adaptation. Et plus ces pays seront confrontés aux impacts du changement climatique, plus les besoins seront élevés.

Le Haut Conseil pour le climat (HCC) préconise de poursuivre le soutien financier international, bilatéral et

multilatéral, en faveur de l'action climatique des pays à faible revenu, tant en matière d'atténuation que d'adaptation aux changements climatiques, y compris à travers le développement de mécanismes financiers innovants. La France copréside d'ailleurs un groupe de travail international sur la création de nouveaux outils. Il y a une réflexion en cours sur l'instauration de taxes sur les transactions internationales boursières ou sur les billets d'avion internationaux. Mais tout ceci est difficile à mettre en place alors que le multilatéralisme est aujourd'hui en grande difficulté.

D.O.K. : L'aide à l'adaptation en direction des pays du Sud se fait essentiellement sous forme de prêts et non de dons publics. Le risque est de

PARCOURS

JEAN-FRANÇOIS SOUSSANA

1959 :

Naissance

1986 :

Intègre l'Institut national de la recherche agronomique (Inra)

1998 :

Rejoint le Groupe intergouvernemental des experts sur l'évolution du climat (GIEC)

2007 :

Partage avec tous les auteurs du GIEC le Prix Nobel de la paix

2024 :

Nommé président du Haut Conseil pour le climat (HCC)



fragiliser des États déjà très endettés. Comment inverser la tendance ?

J.-F.S. : Le contexte n'est pas favorable : l'aide publique au développement vient de connaître une baisse importante aux États-Unis et dans les pays européens, y compris en France. Avec une situation économique qui tend à se dégrader et compte tenu d'un contexte géopolitique très instable, on peut craindre un tarissement de l'aide publique au développement et un blocage dans les négociations multilatérales, y compris sur le désendettement.

D.O.K. : Comment l'éviter ?

J.-F.S. : En nouant de nouvelles alliances diplomatiques. Nous étions dans une alliance transatlantique qui a fonctionné jusqu'à la présidence de Joe Biden. Nos positions

étaient relativement alignées pour soutenir la décarbonation. Nous pouvions aussi compter sur le soutien des États insulaires. Mais le



LE MANQUE DE SOLIDARITÉ NATIONALE FACE AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE CONDUIRAIT À LA MULTIPLICATION DE PIÈGES À PAUVRETÉ ET DE TERRITOIRES SINISTRÉS.



second mandat de Donald Trump bouleverse cet équilibre. Aux États-Unis, il y a aujourd'hui un déni total des enjeux climatiques. Bien qu'absents de la COP30, ils ont fait pres-

sion sur certains participants et pesé sur les négociations. Aussi, durant le sommet pour le climat, l'Alliance des petits États insulaires (Aosis) qui traditionnellement se prononçait pour une baisse rapide des émissions, n'a pas soutenu les positions européennes pour renforcer l'ambition de sortie des énergies fossiles, mais a plutôt demandé d'accompagner davantage les efforts d'adaptation.

Les diplomaties européennes devraient apprendre de ce qui s'est passé à Belém et essayer de construire avec des pays à faible revenu et des membres du G77¹ un nouvel équilibre. Cet effort diplomatique pourrait faire avancer l'action pour le climat. »»

Le Groupe des 77 est une coalition des pays du Sud les plus importants.



XAVIER SCHWIBEL / SCDF

» **D.O.K.:** En France aussi, le financement de la politique publique d'adaptation est un enjeu.

J.-F.S.: Dans un contexte budgétaire et politique compliqué, il est difficile d'allouer des crédits supplémentaires à l'adaptation. Le Haut Conseil pour le climat observe par ailleurs que le financement de certaines mesures du troisième plan national d'adaptation au changement climatique (Pnacc-3), rendu public l'an dernier, est assez mal défini et probablement insuffisant. L'adaptation n'a pas vocation à être isolée et réalisée par un énième service administratif, mais doit être

intégrée dans les politiques sectorielles et territoriales. Nous appelons donc à ce que l'adaptation soit mieux intégrée dans les planifications qui sont à la charge des collectivités territoriales.

D.O.K.: Notre enquête montre que les personnes pauvres sont surexposées à la crise climatique. Celle-ci crée aussi de nouvelles précarités. Comment mieux protéger les plus vulnérables ?

J.-F.S.: La vulnérabilité des personnes est liée à de nombreux facteurs comme l'âge, l'état de santé, le genre, ou des stades de la vie (grossesse). Les personnes

ayant les plus faibles revenus, notamment les personnes sans abri ou mal logées, sont en moyenne plus exposées aux canicules. Mais il y a aussi des caractéristiques (le mode de vie, la profession, etc.) qui peuvent renforcer l'exposition à des risques climatiques. Il y a un vrai besoin de connaissances sur la vulnérabilité des personnes.

Mieux identifier les différentes formes de vulnérabilité nécessite des actions territoriales. Ça peut passer, par exemple, par les registres communaux placés sous la responsabilité du maire, qui a pour mission d'organiser une prise en charge efficace des personnes vulnérables lors d'un événement climatique extrême.

Pour faire converger les questions d'action sociale, de santé et de résilience au changement climatique, on a besoin d'une meilleure coordination entre les différents échelons administratifs.

D.O.K.: Et d'adapter notre système de protection sociale aux enjeux climatiques ?

J.-F.S.: Le manque de solidarité nationale face aux impacts du changement climatique conduirait à la multiplication de pièges à pauvreté et de territoires sinistrés. Ne pourrait-on pas inclure les risques climatiques dans la protection sociale ? Un rapport du Haut-Commissariat au plan et à la stratégie, datant de 2025, explore la possibilité de faire évoluer notre système de protection et de mettre en place une socialisation des risques climatiques. Il a formulé plusieurs hypothèses. Premier scénario : un marché de l'assurance qui apporte une couverture minimale et des garanties supplémentaires face aux événements climatiques. L'État jouerait

le rôle de régulateur et apporterait de la réassurance. Deuxième scénario: un mécanisme plus volontariste qui consisterait à mettre en place un système de réassurance publique étendue à l'ensemble des risques climatiques. Ce scénario confie intégralement à l'État l'assurance contre la sécheresse et le recul du trait de côte. En clair, le risque sécheresse sur sol argileux (RGA) et le risque de l'érosion progressive des littoraux, qui pourraient conduire au relogement forcé de très nombreuses personnes au cours des décennies à venir, seraient nationalisés. Enfin un troisième scénario, peu probable, propose une socialisation complète et universelle des risques climatiques. À la clé, une couverture automatique de tous les ménages et la garantie d'une prise en charge des sinistrés liées à l'ensemble des risques climatiques par un « État assureur ».

Il y a une prise de conscience que le système actuel est inadapté, les assureurs le disent aussi. Il faut davantage anticiper les effets du changement climatique, sinon les risques vont augmenter beaucoup plus vite que les capacités d'assurance.

D.O.K.: Justement, j'ai rencontré des habitants et des acteurs de terrain qui évoquent un manque de préparation: des dispositifs de gestion des urgences limités, des opérateurs de l'État peu formés, un accès à l'information compliqué. Comment sortir d'une logique de réaction et aller vers plus d'anticipation?

J.-F.S.: D'abord, nous avons besoin de renforcer les ressources humaines et matérielles pour faire face aux conséquences d'un

événement climatique extrême. Les moyens disponibles sont insuffisants. Dans la lutte contre des incendies, certains services d'urgence ont été en grande difficulté face à l'ampleur des destructions. En Outre-mer, notamment à Mayotte, des services d'urgence n'ont pas pu répondre dans les délais attendus en raison de l'ampleur du sinistre.

“
**SI ON VEUT S'ADAPTER,
IL FAUT INTÉGRER LA
PRÉVENTION DES RISQUES
TRÈS EN AMONT.**
”

Si on veut s'adapter, il faut intégrer la prévention des risques très en amont. L'un des enjeux est la coordination entre les différents échelons et services administratifs. Ce problème est apparu fortement à Valence, en Espagne, durant les inondations d'octobre 2024. La réponse d'urgence était désordonnée car les autorités n'ont pas suivi les mécanismes de communication prévus entre les différents niveaux de responsabilités, ce qui a contribué au nombre élevé de morts.

En France, il existe une certaine culture du risque au sein de l'administration. Mais vu la montée des risques climatiques, il va falloir aller plus loin et probablement mettre en place des « stress tests », des exercices de simulation pour évaluer dans un territoire comment on réagit, comment on positionne les moyens. Pour cela, il ne faudra pas seulement tenir compte des phénomènes climatiques qui se sont déjà produits sur le territoire, mais aussi inclure des scénarios basés

sur des projections climatiques comprenant des événements improbables, mais pas impossibles. L'Inde offre un exemple intéressant de mode d'organisation pour prévenir des risques naturels. Certaines régions se sont dotées de « plans de contingence » qui détaillent des mesures par village pour positionner les ressources afin de faire face à des scénarios identifiés, avec une anticipation par exemple de niveaux de sécheresse élevés.

D.O.K.: Vu l'imprévisibilité et l'intensité des phénomènes climatiques, avons-nous vraiment les moyens de nous adapter?

J.-F.S.: Dans ses travaux, le Groupe d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) souligne qu'il y a des limites à l'adaptation. Il existe, d'une part, des limites souples qui dépendent des moyens investis pour faire face aux effets du changement climatique. Et, d'autre part, des limites dures: malgré des investissements pour s'adapter, on ne sait pas comment réduire entièrement les pertes et dommages causés par le dérèglement climatique. Cela se vérifie déjà dans des pays tropicaux et dans certains territoires de pays au climat tempéré.

Prenons l'exemple d'un village en zone inondable. Quelles sont les stratégies? Limiter le risque de submersion en construisant une digue ou en employant des solutions fondées sur la nature, tout en sachant qu'une tempête pourrait un jour causer la perte d'infrastructures et de vies humaines. Ou bien déplacer la population et en assumer le coût économique et humain pour les familles et les entreprises. Ce sont des arbitrages très difficiles. Mais ces enjeux ne sont pas suffisamment sur la place publique. ■

COMPRENDRE

ICI ET LÀ-BAS

FRANCE : L'IMPORTANCE D'ÊTRE À L'ÉCOUTE DES SINISTRÉS

Alors que des catastrophes climatiques frappent de plus en plus de territoires français, parfois à plusieurs reprises sur un laps de temps court, les personnes sinistrées peinent à se relever tant sur le plan économique que psychologique. Pour les aider, des bénévoles du Secours Catholique vont à leur rencontre.

PAR **DJAMILA OULD KHETTAB**

« *n a tout perdu : nos souvenirs, nos photos, nos meubles. On doit faire le deuil d'une vie.* » Plus d'un an après la crue exceptionnelle qui a ravagé une partie du village de Limony, en Ardèche, Sylvie se remet lentement. « *Quand la pression des démarches administratives et des travaux de rénovation est redescendue, les nerfs ont lâché. On est fatigué* », confie l'infirmière qui se souvient de l'état de « *sidération* » dans lequel elle et ses voisins se sont retrouvés tandis que des torrents d'eau et de boue déferlaient sur leurs maisons. « *On n'arrivait plus à réfléchir, à bouger. Il a fallu au moins deux jours pour nous remettre en route.* » De retour dans son pavillon, refait à neuf, Sylvie reste marquée par ce drame. « *On était impatient de*

AVIS D'ACTEUR

JOËL GUIOT, PALÉOCLIMATOLOGUE ET COFONDATEUR DU RÉSEAU MÉDITERRANÉEN DES EXPERTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MEDECC).

« UN DEVOIR DE SOLIDARITÉ »

« *L'*adaptation est inévitable car, partout dans le monde, on fait déjà face aux conséquences d'un réchauffement climatique de 1,3 °C en moyenne globale par rapport à l'ère préindustrielle. Des secteurs économiques sont en souffrance. Dans le bassin méditerranéen, des agriculteurs, confrontés aux faibles précipitations, ont commencé à irriguer leurs oliveraies. Une pratique qui ne se faisait pas avant, car les oliviers arrivaient à résister à la sécheresse estivale en Méditerranée. Dans les pays méditerranéens, comme ailleurs, les

personnes vulnérables – les personnes pauvres, sans abri, déplacées, âgées ou très jeunes – sont davantage menacées par la crise climatique. Beaucoup se trouvent dans les pays du Sud.

Les pays du Nord ont un devoir moral vis-à-vis des pays en voie de développement car ils sont historiquement responsables des émissions de gaz à effet de serre, à l'origine du dérèglement climatique. Encore aujourd'hui, ils restent les principaux émetteurs, en tonnes par habitant. Il leur revient donc d'être solidaires des pays pauvres et de financer une

partie de leurs efforts d'adaptation. Malheureusement, par manque de volonté politique, la COP30 au Brésil n'a pas beaucoup fait avancer les choses.

Pour répondre à la crise climatique et réduire l'intensité et la fréquence des phénomènes extrêmes, l'une des priorités, à l'échelon local, est de désartificialiser les sols, revégétaliser les villes et installer davantage de points d'eau. Cela commence lentement à se faire en France. Avant tout, il faut prendre des mesures pour limiter le réchauffement climatique à 2 °C. Sinon, on va droit dans le mur! » ■



DES OUTILS POUR COMPRENDRE



À LIRE

UN RAPPORT SUR LES INÉGALITÉS CLIMATIQUES

Si les effets des dérèglements climatiques concernent tout le monde, leurs impacts sont plus durement ressentis par les personnes en précarité. C'est l'un des constats d'un rapport publié par le Secours Catholique en février. Intitulée « La crise climatique vue par les personnes qui la vivent », cette étude est le fruit d'un travail de terrain mené par l'association et trois de ses partenaires internationaux : Caritas Brésil, SAF FJKM, ONG malgache, et FTDES, association tunisienne. L'étude s'appuie sur le témoignage de 152 personnes affectées par les changements climatiques, dans onze territoires français ainsi qu'au Brésil, à Madagascar et en Tunisie. L'étude montre que la crise climatique aggrave les situations de précarité et en crée de nouvelles. Elle révèle aussi que les changements climatiques ne causent pas seulement des dommages matériels et économiques, mais aussi qu'ils brisent des vies et engendrent des souffrances psychologiques profondes. Pour s'adapter aux changements climatiques et ne laisser personne de côté, le Secours Catholique et ses partenaires appellent à construire des sociétés plus justes et plus résilientes. ■

rentrer. Mais dès qu'il pleut, on fait le tour de la maison pour voir s'il n'y a pas d'infiltration, on vérifie le niveau du ruisseau, témoigne-t-elle. On vit avec la peur que ça puisse se reproduire. »

Comme Sylvie, certaines personnes sinistrées ont du mal à reprendre le cours de leur vie, observe Florence Bercovici, responsable du pôle Urgences France au Secours Catholique. « Les catastrophes climatiques, qui sont de plus en plus fréquentes et violentes sur le sol français, détruisent des biens mais surtout fragilisent les équilibres humains. Dans certains territoires comme le Pas-de-Calais, la Bretagne ou la Gironde, la répétition d'événements climatiques extrêmes dans un temps court pèse sur le moral des habitants. » Et peut aboutir à leur isolement. Il y a bien des cellules psychologiques qui sont mises en place par les autorités locales dans les territoires impactés les jours suivant une catastrophe. Mais « les équipes médicales ne sont présentes que quelques jours et à un moment où les victimes ont peu de temps pour parler de leurs difficultés émotionnelles », explique Florence Bercovici. « Les gens sont très occupés par leurs démarches auprès des assurances, il leur faut trouver un hébergement, nettoyer leur logement dévasté. Ce n'est qu'une fois les démarches effectuées qu'ils peuvent ressentir le besoin de parler et d'être accompagnés. »

C'est pourquoi le Secours Catholique fait le choix d'intervenir plusieurs semaines après une catastrophe, « à un moment où les réseaux de solidarité sont beaucoup moins actifs ». Des équipes de bénévoles vont à la rencontre des personnes sinistrées, en faisant du porte-à-porte, pour leur proposer une aide matérielle et du réconfort. « Leur mission est d'être à l'écoute, de permettre aux personnes de témoigner de leur vécu, de leur ressenti et de les rassurer. Et si elles le souhaitent, de les orienter vers des professionnels afin d'obtenir un soutien psychologique, précise Florence Bercovici. Prendre soin des personnes après un événement climatique, c'est préserver la cohésion des territoires et lutter contre de nouvelles formes de précarité. » À Limony, trois mois après l'inondation du village, Sylvie a reçu la visite d'une équipe de bénévoles. Un échange qui lui a fait du bien. « J'étais encore très émotive et renfermée. J'ai pu mettre des mots sur ce que je traversais et commencer d'évacuer mon stress. » ■



Pour lire le rapport, flashez ce QR code ou rendez-vous sur bit.ly/4f4XxBs



ALLOCATAIRES DU RSA : DERRIÈRE L'ÉTIQUETTE

PAR **BENJAMIN SÈZE** PHOTOS : **VINCENT BOISOT & XAVIER SCHWEBEL**

Assisté, fraudeur, fainéant, profiteur, incapable... Le portrait-type de l'allocataire du RSA, qui se dessine à travers la lunette médiatique et les discours politiques, reflète plus la dureté croissante, au sein de notre société, du regard qui est posé sur les personnes en difficulté, que la réalité que vivent celles et ceux qui dépendent du minimum social. Cette réalité, nous la faisons raconter par Éric, 65 ans, Mélanie, 36 ans et Jeni, 45 ans. Depuis les gorges de l'Aveyron, les montagnes du Jura et la Drôme, il et elles critiquent des politiques de solidarité qui leur semblent mues par une obsession : celle d'« activer » des personnes forcément passives.

EXPLORER



VINCENT BOISOT / SCCF

▲ Éric (à gauche) et Olivier, un ami du village croisé alors qu'il venait lui apporter un colis alimentaire.

Ce 19 novembre, au siège du Secours catholique, à Paris, Éric ne parle pas seulement pour être écouté. Face aux députés invités à le rencontrer, ce Tarn-et-Garonnais de 65 ans veut faire entendre son parcours, les difficultés de sa vie au RSA, les tracasseries administratives qui « *rendent fou* » dans les démarches qu'il entreprend actuellement pour obtenir sa retraite. Cette mise à nu n'a rien d'évident, mais c'était important de le faire, estime-t-il : « *On a des choses à dire.* » C'est Marie-Christine, une bénévole du Secours Catholique de sa commune, qui lui a proposé de

participer à un groupe de réflexion sur le regard porté sur la pauvreté, dans le cadre de la préparation du rapport statistique de l'association. La réalité dont parle Éric, c'est la sienne, mais également celle « *des jeunes femmes séparées avec des gosses, des types qui ont du mal à rebondir après avoir perdu leur boulot ou divorcé* », ou encore de celles et ceux qui ont dû « *arrêter de bosser pour s'occuper de leur enfant malade ou parce qu'ils avaient eux-mêmes des problèmes de santé* », de toutes ces personnes qu'il côtoie chaque semaine dans les locaux de l'ancienne école de Saint-Antonin-Nobleval, dans le Tarn-et-Garonne, aujourd'hui transformée en tiers-lieu associatif. Autant de situations dans lesquelles « *tu te retrouves écarté du circuit et la pauvreté arrive vite* ».

Une réalité que lui-même a découverte sur le tard. « *Jusque-là, j'étais dans ma bulle. Je savais qu'il*

y avait de la misère, mais comme tu ne la côtoies pas vraiment, tu ne la vois pas », décrit-il. Éric a eu une longue vie professionnelle avant le RSA. Une vie de prothésiste dentaire. D'abord comme salarié pendant vingt-cinq ans dans un laboratoire, à Perpignan. Puis en tant qu'auto-entrepreneur pendant dix ans lorsqu'il est revenu s'installer à Saint-Antonin pour s'occuper de sa mère qui vieillissait et épauler sa sœur atteinte d'un cancer. « *J'avais mon boulot, je gagnais ma vie. Je roulais en voiture de sport. Je vivais dans un certain confort.* » Lorsque nous le retrouvons chez lui, dans son village des gorges de l'Aveyron, cette « *vie normale* » est loin. Dans le jardin de la maison, dont il loue une dépendance, une voiture est bâchée, faute de pouvoir l'assurer et remplir le réservoir. En cette matinée de mi-février, Éric nous reçoit emmitoufflé dans deux gros pulls. « *Je ne chauffe plus* »,

nous prévient-il, ne pouvant payer les factures d'électricité. Tout à l'heure, nous l'accompagnerons aux Restos du cœur. Il a dû se résoudre à demander de l'aide pour se nourrir. La bascule a eu lieu en 2017, année où il a perdu son plus gros client, un dentiste des environs parti à la retraite. En difficulté financière, Éric finit par mettre la clef sous la porte, avec des créanciers à rembourser. À Pôle emploi, ses interlocuteurs lui suggèrent systématiquement de chercher un poste dans un laboratoire. « On me disait : "Avec votre expérience, ça ne devrait pas poser de problème." » Mais pour lui, c'en est un. « Mon but a toujours été de m'installer à mon compte. J'avais passé un diplôme de maître-artisan pour cela. Trois ans de cours du soir après le travail. Tous ces efforts pour finalement recommencer presque à zéro, à 58 ans, je n'avais pas l'énergie. » Il se fait embaucher comme maraîcher en contrat d'insertion. Un temps partiel de 30 heures par semaine, payé 920 euros par mois. « J'ai appris le jardinage et ça m'a occupé l'esprit. » Des contrats de six mois, normalement renouvelables pendant deux ans. « Pour me dépanner, afin que je

puisse terminer de rembourser mes dettes, ils ont poussé jusqu'à deux ans et demi. Après j'ai pu toucher le chômage (700 euros) pendant six mois. » Avant de basculer au RSA : 570 euros par mois.

À Saint-Antonin et dans les environs, « le boulot ne court pas les rues », explique-t-il. De plus, toute cette période l'a usé psychologiquement. La sensation d'échec professionnel et de dégringolade sociale, les difficultés financières, le constat que tout d'un coup « les portes se ferment » et le sentiment d'injustice que cela génère. « J'ai perdu mon père jeune, mais je me suis toujours débrouillé. Ma mère a élevé ses quatre enfants bien. J'ai bossé toute ma vie sérieusement, j'ai fait mon service militaire, j'ai cotisé comme salarié mais comme j'avais démissionné de mon ancien travail, je n'ai pas touché le chômage... Et lorsqu'il t'arrive un pépin, que tu as besoin d'aide, on te prend de haut. Tu te sens abandonné. » Éric évoque l'aigreur et la colère ressenties, la perte d'élan. « Tu ne sors plus, tu n'as plus envie d'aller vers les gens. Je me suis brouillé avec mon fils que je ne vois plus. Ça fait boule de neige. Tu as l'impression de ne pas voir le bout

du tunnel. Tu te dis : « Mais qu'est-ce que j'ai fait de mal ? » Tu n'es pas bien. » Un mal-être exacerbé par ses conditions de vie. Il craint de bientôt se faire expulser de son logement pour cause de loyers en retard. « Il y a toujours un souci. Ça te met une pression en permanence. » Éric voit dans l'injonction de « trouver du travail » – la principale réponse de l'État face aux difficultés des allocataires du RSA – une négation de cette dimension psychologique. Les discours sur l'assistanat le minent. « C'est sans doute le plus dur à vivre », s'énerve-t-il. La médiatisation disproportionnée de ceux qui abusent du système. Ce regard moralisateur au sein de la société, jusque dans son entourage proche, « qui te fait te sentir coupable et finit par te faire perdre foi en toi ». Un regard que confirment les réformes successives du RSA. Depuis janvier 2025, les allocataires doivent notamment effectuer 15 heures d'activité bénévole par semaine. Une mesure qu'Éric a vécue comme un énième « coup dans la gueule. C'est comme si on te traitait de c., de fainéant ». Il n'est pourtant pas contre le principe d'être « actif ». Lui-même est engagé bénévolement. Ces dernières années, il a monté un club de *carrom* (billard indien) et participe régulièrement à la réhabilitation des chemins de randonnée dans les environs de Saint- »



◀ Mélanie et sa fille Mélédyne à la Ferme du Château, à Chevreaux (Jura), avec Eddy, éleveur de vaches salers, de brebis et de porcs, en agriculture biologique, qui fournit l'épicerie La Salamandre.

EXPLORER



▲ À La Salamandre, à Beaufort (Jura), tous les mardis matin, Mélanie gère l'accueil client et la caisse.

» Antonin. « *Cela me fait bouger, sortir de chez moi, rencontrer des gens, partager ma passion* », dit-il. Il évoque toutes les initiatives menées par les personnes « hors emploi » qu'il côtoie pour « *aider un ami, un voisin en détresse, qui a des soucis de santé, des problèmes pour déménager, se déplacer, se loger, trouver de l'électroménager...* ». Un

« boulot » non reconnu, pourtant essentiel au quotidien. Une réalité qui contredit l'image, répandue dans les esprits, de l'allocataire de minimum social passif qu'il faudrait « activer ».

Booster l'ego

« *Ce n'est pas parce que je suis au RSA que je suis sur mon canapé à ne rien faire!* » Six cents kilomètres plus au nord, à Beaufort, au cœur des montagnes jurassiennes, Mélanie, 36 ans, s'apprête à fermer le rideau de la Salamandre, une épicerie solidaire ouverte en 2024 par le Secours Catholique.

Assise derrière la caisse, elle fait les comptes de la matinée. À l'extérieur, sa fille Mélédyne, cinq ans, l'attend en jouant au bord de la fontaine municipale. Mère seule, au RSA depuis trois ans, Mélanie est très investie dans la structure qu'elle a contribué à créer.

« *Aujourd'hui je fais un peu de tout : accueil client, caisse, commandes, étiquetage des produits, gestion des stocks...* » Un engagement « *gratifiant* », assure-t-elle : « *Tu te découvres des qualités. Les clients sont reconnaissants, ça booste l'ego.* » Elle a hésité, au début. « *Je me disais : "Seule avec Mélédyne, je ne vais*



VINCENT BOISOT / SCOF

pas pouvoir.” » Elle arrive finalement à s’organiser. Comme Éric, la jeune femme ne cautionne pas les 15 heures d’activité imposées par la loi aux allocataires du RSA, sous peine de perdre le minimum social. « *Le bénévolat, cela ne peut être que volontaire, sinon ça n’a pas de sens, témoigne-t-elle. Si on t’oblige à y aller, ça devient un travail non rémunéré. Et puis ça ne marche pas comme ça. Mon investissement à la Salamandre est le fruit d’un processus, d’un attachement à un projet et à des personnes.* » Lorsque Mélanie rejoint le Secours Catholique en 2022, orientée par son assistante

sociale, c’est pour bénéficier de paniers solidaires via un groupement d’achats. « *J’ai découvert un groupe de femmes super, bienveillantes, solidaires.* » C’est cette aide reçue et cette amitié qui lui ont donné envie d’aider à son tour. Il a aussi fallu qu’elle reprenne confiance en elle. « *Elles m’ont fait participer peu à peu, en me rassurant sur mes capacités et en me confiant de plus en plus de responsabilités.* » Car au moment où la jeune femme pousse la porte de l’association, elle est extrêmement fragilisée. Elle a subi un burn-out professionnel après six ans comme agent de service hospitalier en Ehpad, et sort de deux ans de congé parental.

« *Je ne bougeais plus de chez moi, à part pour emmener mon fils aîné au bus. Ma vie se résumait au ménage et aux enfants dans mon coin paumé. J’avais perdu toute estime de moi. Je me sentais incapable physiquement et mentalement d’aller travailler.* » Difficile à croire lorsqu’on la voit aujourd’hui affable et débordante d’énergie. Elle se verrait bien poursuivre sa mission, mais « *financièrement, ce n’est pas possible* ». Elle évoque pudiquement les quatre factures de cantine en retard et sa voiture qui perd de l’huile sans qu’elle puisse l’emmener au garage. Un rendez-vous a été pris par son conseiller France Travail pour faire un bilan de compétences. Elle souhaiterait suivre une formation dans le social. Autant d’initiatives inimaginables il y a trois ans. « *J’étais incapable de me projeter.* » Cette transition était nécessaire, souligne-t-elle.

Épée de Damoclès

La transition, Jeni y est plongée. Depuis 2018, cette auto-entrepreneuse qui a co-créé une association d’accueil et d’accompagnement de jeunes atteints de phobie scolaire et de leur famille, jongle entre ses revenus d’activité, le RSA et la prime d’activité (PA). Dans la vaste salle carrelée qui lui sert de bureau, au sous-sol du tiers-lieu Fabrico, dans le centre de Valence (Drôme), Jeni et sa collègue, Clémence, préparent un rendez-vous avec la

Fondation de France en vue d’obtenir un financement. Le service proposé aux familles, gratuit à la demande de la Caisse d’allocations familiales



LE BÉNÉVOLAT, CELA NE PEUT ÊTRE QUE VOLONTAIRE, SINON ÇA N’A PAS DE SENS.



(Caf), est financé par le biais d’appels à projets remportés ou de conventions de mécénat. Jeni et sa collègue facturent leurs prestations à l’association. Ce qu’elles gagnent ne varie pas selon leur temps de travail, mais selon les fonds récoltés par l’association. « *Notre activité se développe, on a de plus en plus de familles adhérentes, et on a prouvé l’utilité de notre action sur le territoire. Donc nous sommes de plus en plus soutenues, mais ça prend du temps* », explique Jeni. Pour compléter son « salaire », l’auto-entrepreneuse reçoit un mix de RSA et de PA, dont le montant, calculé sur la base des ressources (hors minima sociaux) qu’elle a perçues les trois mois précédents, varie chaque trimestre. « *Ce sont des calculs très complexes, si bien qu’il m’est impossible de savoir, selon ce que j’ai déclaré, ce que je vais recevoir les trois mois* »

EXPLORER

» suivants. *Même ma conseillère est incapable de me l'expliquer. Cette imprévisibilité est stressante* », confie Jeni. Ce qui est également source de stress, c'est le sentiment d'arbitraire qui découle de cette incompréhension. Au moment où nous la rencontrons, la jeune femme est très préoccupée, car malgré le nouveau montant de ressources qu'elle a dernièrement déclaré, celui des prestations qu'elle reçoit n'a pas changé. « *Je m'attends à ce qu'ils reviennent vers moi dans quelques semaines pour me dire que j'ai trop perçu et qu'il faut rembourser.* » Toujours cette sensation d'avoir une épée de Damoclès au-dessus de la tête, qui peut tomber sans crier gare. Jeni raconte cette mise en garde reçue récemment de la part d'un conseiller Caf : ses prestations

pour le prochain trimestre pouvaient être suspendues car elle n'avait toujours pas fait sa déclaration de ressources. « *Le délai pour le faire n'était pas écoulé, mais il m'a expliqué qu'avec les vacances, mon dossier risquait de ne pas être traité*



IL M'EST IMPOSSIBLE DE SAVOIR, SELON CE QUE J'AI DÉCLARÉ, CE QUE JE VAIS RECEVOIR LES TROIS MOIS SUIVANTS.



à temps. » Ou cette déclaration non enregistrée, par erreur, par l'administration qui lui a valu d'être radiée de France Travail. « *Heureusement, mon RSA n'a pas été supprimé*

car je me suis réinscrite dans les 24 heures. Sinon, au bout de trois jours, j'étais également radiée du fichier des allocataires. » Le moment le plus critique a été l'absence de versement pendant trois mois des 308 euros d'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) liés au handicap de son fils, pour rembourser un trop-perçu de RSA. Cela faisait suite à un contrôle. Une expérience « violente » au cours de laquelle une fonctionnaire est venue chez Jeni éplucher ses comptes bancaires des trois dernières années. « *Je devais tout justifier : les 15 euros reversés à mon frère dans le cadre d'un abonnement téléphonique commun, les 25 euros qui m'étaient remboursés par une personne que je covoitais. Pour cela, la dame exigeait une attestation de la part de la personne pour s'assurer que cela*

ANALYSE

SOPHIE RIGARD, CHARGÉE DE PROJET ACCÈS DIGNE AUX REVENUS AU SECOURS CATHOLIQUE.

« IL FAUT RECONNAÎTRE ET VALORISER CE QUE LES PERSONNES FONT »

Cela fait maintenant plus de dix ans que le Secours Catholique recueille le vécu des personnes qui (sur)vivent avec le RSA et documente les effets des politiques qui s'appliquent à elles sans qu'elles aient eu leur mot à dire. Ce reportage en est encore l'illustration et conforte les alertes que nous formulons avec une inquiétude renforcée, tant les dernières réformes s'avèrent injustes, inefficaces et même contre-productives. Plutôt que de reconnaître la responsabilité collective qu'a notre

société envers ses membres, les discours politiques actuels n'ont cessé d'alimenter la figure moralisatrice du « mauvais pauvre », unique responsable de sa situation et suspecté en permanence d'être fraudeur et fainéant. Comme le dit Éric, cette stigmatisation mine toute confiance en soi.

Alors à rebours des lois successives renforçant les contrôles, les obligations et les sanctions, le Secours Catholique en appelle à un choc de confiance. Comme en témoigne notre rapport « Un

boulot de dingue », les personnes sont actives et leurs contributions sont essentielles à la société. Il faut reconnaître et valoriser ce que les personnes font, les compétences qu'elles développent et les accompagner à leur rythme vers un emploi digne et choisi. Reprendre confiance en soi nécessite du temps, d'être entouré et de pouvoir se projeter grâce à un revenu minimum stable et garanti. Or aujourd'hui, ce socle de besoins essentiels n'est plus assuré. ■



XAVIER SCHWABEL / SCDF

▲ À Valence, dans la Drôme, Jeni, 45 ans, est auto-entrepreneuse. Elle jongle entre ses revenus d'activité, le RSA et la prime d'activité.

ne correspondait pas en fait à du travail au noir... Pour 25 euros. » Avec le recul, elle se dit qu'elle aurait dû demander à cette personne pourquoi elle l'interrogeait également sur ses dépenses. « Je ne comprends pas l'intérêt. Mais face à une fonctionnaire assise à la table de ta cuisine en train de te poser des questions et de te juger, tu te retrouves comme un enfant incapable de gérer son argent, tu perds tes moyens, tu as juste peur qu'elle te sucre tout et de te retrouver dans une situation impossible. » Lors de ce contrôle, il s'est avéré que Jeni n'avait pas déclaré la recette d'une location sur Airbnb. « Pour pouvoir payer des factures, j'ai logé chez des amis, avec mon fils, et loué notre habitation, explique-t-elle.

Jusqu'à 760 euros, les revenus locatifs ne sont pas imposables. Je pensais donc ne pas avoir à déclarer les 700 euros gagnés. » Erreur. « Quand tu es au RSA, tout est pris en compte pour réduire le montant de tes droits. Même l'argent que je mets de côté chaque mois... pour payer la taxe foncière, même le livret A qui n'est pourtant pas pris en compte pour l'impôt sur le revenu. »

La jeune femme ne comprend pas ce « traitement de faveur » réservé aux allocataires du minimum social. « Quand les personnes sont en galère, c'est justement là qu'il faut les soutenir. » Elle fait un parallèle avec la logique de la prime d'activité dont le montant est indexé sur celui des revenus issus du travail : « Plus ton activité te rapporte, plus tu vas être aidé financièrement. Alors que ça devrait être l'inverse. »

Cette stratégie « de la carotte et du bâton » ne correspond à rien, considère-t-elle, « il y a tellement de

facteurs qui expliquent que les gens sont en emploi ou non. J'aimerais bien voir les statistiques qui prouvent que la répression fonctionne. »

Jeni conclut : « Finalement, ce système est uniquement justifié par l'a priori selon lequel les personnes au RSA sont des fainéantes qu'il faut forcer à se bouger les fesses. »

Lors du confinement lié à la pandémie de Covid 19, Éric a entretenu une lueur d'espoir. « Les gens ont réalisé que seul, on n'était pas grand-chose. Cela a généré un élan de solidarité qui faisait plaisir à voir, qui redonnait confiance. Je me suis dit : "Pourvu que ça dure." » Cela n'a pas duré. Dans une enquête d'opinion publiée par la Drees en 2024, 57 % des sondés (contre 45 % en 2000) déclarent que des personnes se trouvent en situation de pauvreté car elles ne veulent pas travailler, et 20 % (contre 3 % en 2020) estiment qu'il faudrait diminuer le niveau du RSA. ■



STEVEN WASSENAAR

POINT DE VUE

VANCÉ, SARTHE

« GEORGES ET LÉA, PUIS GEORGES SEUL »

Léa et Georges (mai 2023), Georges (août 2023), photographiés dans leur maison à Vancé (300 habitants), dans la Sarthe. Léa est partie à 94 ans en juillet 2023, Georges en mars 2026, à 90 ans. J'ai photographié Georges et Léa, puis Georges seul, à de nombreuses reprises durant quatre ans dans le cadre de mon travail documentaire sur la ruralité en mutation en France, avec le soutien du Centre national des arts plastiques (Cnap). Avec ces images, j'ai tenté de saisir toute une génération du monde rural en train de s'effacer, avec ses intérieurs, modes de vie, potagers et souvenirs. Cette génération aura été témoin d'un monde qui s'est profondément transformé. Ce qui disparaît dans des villages comme Vancé relève non seulement d'histoires individuelles, mais aussi d'un basculement plus large vers un mode agricole industrialisé, poussant à la création de villages-dortoirs dépendant de grands centres urbains. ■

Vancé. Le visage de la terre est dans son cœur sera exposé au Mans à l'abbaye royale de l'Épau, du 25 juin au 15 septembre 2026.

Retrouvez cette série sur : stevenwassenaar.com

© STEVEN WASSENAAR. Né aux Pays-Bas, Steven Wasseenaar est installé en France depuis 1990. Photographe-auteur, il développe depuis vingt-huit ans un travail documentaire sur les migrations, l'urbanisme, la pauvreté et les enjeux environnementaux et sociétaux, en plaçant l'humain au cœur de son approche. Son travail s'attache aux territoires où la condition humaine se redéfinit sous la contrainte : exil, marginalité, précarité sociale, mutations rurales. Ses projets interrogent les formes d'appartenance, familiale, territoriale, sociale, lorsque celles-ci sont mises à l'épreuve par des structures politiques, économiques ou institutionnelles.

CHASSEUR DE RSA

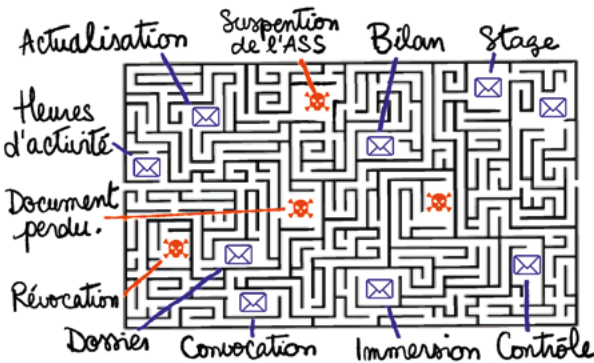
par Besse & la Blanche

Aujourd'hui, dans certains départements français (Finistère, Cantal) un nouveau type de chasse a fait son apparition - la chasse aux allocataires du RSA.

J'ai eu une femelle!



Le principe est simple : on prend un grand labyrinthe administratif et on lâche les précaires dedans!



Puis on prend les assistés en chasse. Mais on est sport, hein : on leur laisse un peu d'avance.

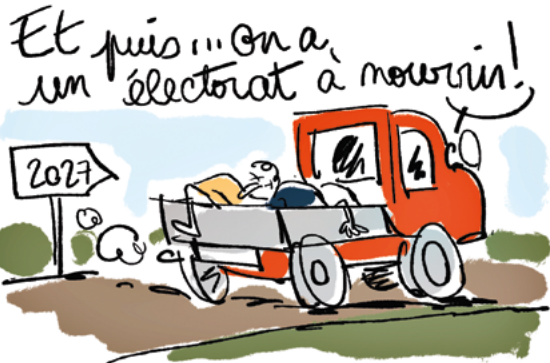


Il doivent parvenir à sortir vivants du labyrinthe pour toucher leur alloc.

Non-mon-mon!
Il vous manque encore le formulaire e-627!



Que voulez-vous...
Faut bien réguler les populations...



Et puis... On a un électorat à nourrir!

C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN SYMBOLE, UNE DEVISE GRAVÉE DANS LA PIERRE, UNE BELLE IDÉE DE L'HUMANITÉ QUI NOUS REND FIERS. MAIS ÇA NE DOIT PLUS RESTER UNE PROMESSE EN L'AIR, LA FRATERNITÉ MAINTENANT, IL FAUT LA FAIRE. ET CE N'EST PAS FACILE. LA FIN DE LA PAUVRETÉ N'EST PAS POUR DEMAIN, ON NE VA PAS SE MENTIR. MAIS LAISSER FAIRE, LAISSER TOMBER, CE SERAIT ENCORE PIRE. ALORS IL FAUT POUVOIR REGARDER EN FACE CEUX QUI NE TROUVENT PLUS LEUR PLACE, LEUR DIRE QU'ON EST TOUS SOLIDAIRES, QUE ÇA POURRAIT ÊTRE NOUS DANS LA GALÈRE. ALORS C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN ENFANT QU'ON ACCOMPAGNE DANS SA SCOLARITÉ ? UNE GRAND-MÈRE QUI SE SENT UTILE ET AIMÉE ? UN COIN DE TERRE, UN BOUT DE JARDIN OÙ ON PEUT ENCORE SE SENTIR BIEN ? UNE MAIN QUE L'ON TEND DANS LES CRISES ET LES TEMPÊTES ? UN LARGE SOURIRE QUI DIT « C'EST BON, ÇA Y EST, VOUS Y ÊTES » ? OU LA CHALEUR D'UN BON CAFÉ POUR SE POSER, POUR TOUT RACONTER ? C'EST TOUT ÇA LA FRATERNITÉ, C'EST REFUSER LES INÉGALITÉS OU LA PRÉCARITÉ. PEU IMPORTE CE QU'ON FAIT OU CE QUI NOUS Pousse À LE FAIRE, L'IMPORTANT EST D'AGIR, DE MONTRER QU'ON EST TOUS FRÈRES. MÊME SI C'EST PEU, MÊME SI CE N'EST PAS TOUT LE TEMPS, LE JOUR OÙ VOUS COMMENCEREZ SERA TOUJOURS LE BON MOMENT. VOUS PENSEZ QUE LA FRATERNITÉ NE VA RIEN RÉGLER ? NOUS, ON PROPOSE JUSTE UN TRUC : ET SI ON ESSAYAIT ? PARCE QU'IL SUFFIRAIT QU'ON LE DÉCIDE, VOUS, NOUS, MAINTENANT ET ÇA CHANGERAIT LA VIE DE MILLIONS DE GENS.

LA FRATERNITÉ N'EST PAS UNE PROMESSE EN L'AIR, C'EST UNE RÉVOLUTION ET ENSEMBLE ON PEUT LA FAIRE.

REJOIGNEZ LA
#REVOLUTIONFRATERNELLE
revolutionfraternelle.org

